

Animatrice scientifique et technique

Animateur scientifique et technique



Présentation du métier

Famille de métier : Les métiers de l'accompagnement des publics

Rubrique : Animation

Autres appellations courantes : Médiateur scientifique, Animateur scientifique, Animateur d'atelier technique

ROME : G1202 - Animation d'activités culturelles ou ludiques

Fiches de la cohésion sociale : /

Points de repère : classification et critères classants : [C - D]

- portage d'une expertise / thématique spécifique
- capacité de représentation de la structure dans le territoire

Les finalités du métier

L'animateur scientifique et technique est un professionnel des enjeux scientifiques et environnementaux, qui conçoit et anime des activités pédagogiques pour un public diversifié. Il contribue au développement de l'esprit critique, conçoit, anime et évalue des activités variées allant de la sensibilisation aux sciences et techniques à des actions plus spécialisées comme l'animation de clubs d'astronomie, de botanique ou de robotique. Il aide à comprendre la complexité des relations entre l'humain et son environnement et favorise l'action individuelle et collective. Il fait le lien et facilite le dialogue entre avec le monde de la recherche (laboratoire, chercheur, étudiant, spécialiste...), les équipements industriels (exemple pour les relecteurs : station d'épuration, de production d'eau potable...) et le public facilitant ainsi le dialogue entre sciences et société. En tant qu'acteur de l'éducation populaire, il facilite la prise de conscience, accompagne le changement et soutient des décisions, fondées sur des faits scientifiques, dans un monde en transformation rapide.

Activités

Description & cadre réglementaire des activités

Ses missions principales incluent :

- la conception des activités : l'élaboration et la mise en oeuvre de projets d'animation, la conception d'ateliers et d'expériences adaptés aux différents publics, le développement de programmes éducatifs sur des thématiques précises comme les sciences de la terre et leur évaluation ;
- l'animation des activités : la mise en oeuvre d'activités (expériences scientifiques, etc.) adaptées à divers publics (enfants, adolescents, personnes âgées), l'animation de séances de médiation scientifique, l'accompagnement des groupes lors d'événements scientifiques, etc. ;
- la gestion et l'organisation : la coordination de la logistique des sorties et des événements spécifiques (en tenant compte des réglementations concernant les sorties/rassemblements en extérieur), l'apprentissage de l'usage d'outils spécifiques et des règles associées (par exemple, les règles d'utilisation pour une découpe laser ou un cutter qui visent à protéger à la fois l'utilisateur et l'outil), la préparation et l'entretien du matériel nécessaire aux expériences et observations ;
- l'accompagnement des publics : l'observation des comportements et des besoins des publics pour adapter les activités proposées, pouvoir transmettre et développer des compétences scientifiques et techniques de manière accessible, l'accompagnement des participants aux apprentissages culturels, l'encouragement la curiosité et l'esprit critique ;
- l'échange et la communication : la coordination avec les équipes (pédagogiques, logistiques, etc.), la communication auprès de l'entourage sur le contenu et le déroulé des activités (et d'éventuelles problématiques relevées), la collaboration avec des institutions scientifiques et des partenaires institutionnels (collectivités territoriales, agents de développement ...) tout en intégrant les enjeux sociétaux portés par la Stratégie nationale de culture scientifique, technique et industrielle (C.S.T.I.).

Variabilité

Ses missions peuvent varier en fonction de la type de la structure dans laquelle il travaille (ex. fédérations d'associations d'éducation populaire, centres de culture scientifique, technique et industrielle (C.C.S.T.I.), les associations de vulgarisation scientifique etc.) ainsi que les publics accueillis (adultes, enfants, etc.).

Selon son lieu d'exercice, il doit respecter les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques, notamment pour les accueils collectifs de mineurs, ce qui inclut souvent une formation aux premiers secours (PSCI).

Animatrice scientifique et technique

Animateur scientifique et technique



Compétences / connaissances requises pour exercer le métier

Compétences

- Structurer et gérer un projet d'animation (définir les objectifs, sélectionner les moyens, structurer les modalités, rédiger les consignes, évaluer le projet, etc.)
- Créer des outils pédagogiques adaptés
- Adapter son discours et ses méthodes pédagogiques aux différentes typologies de publics
- Présenter de manière claire et concise le contenu et les consignes d'une activité auprès de publics différents
- Organiser la logistique des activités, incluant la préparation du matériel, la gestion des déplacements et l'aménagement des espaces d'animation
- Susciter l'intérêt, l'autonomie, l'expression, l'émancipation et la curiosité
- Collaborer au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Vulgariser les sciences pour les rendre les concepts accessibles à tous
- Assurer la sécurité physique, morale et affective des publics accueillis
- Accompagner les participants dans leur apprentissage en garantissant le respect d'une posture déontologique (neutralité, objectivité, etc.)
- Assurer une veille scientifique et réglementaire
- Articuler des compétences techniques et pédagogiques aux enjeux sociétaux pour accompagner une démarche de recherche collective

Connaissances

- S'adapter aux dynamiques de groupe et gérer les conflits
- Bases solides dans plusieurs domaines scientifiques (chimie, biologie, physique, astronomie, etc.)
- Réglementations sur l'accessibilité et l'accueil des personnes en situation de handicap
- Techniques d'animation de groupe
- Techniques de bricolage
- Méthodes pédagogiques
- Normes de sécurité pour les espaces et établissements recevant du public

Savoir-être

- Agile
- Créatif
- À l'écoute
- Observateur
- Organisé
- Pédagogue

Entrée dans le métier

Niveau de formation et diplômes

Niveau de formation minimum requis pour exercer le métier : Niveau Bac (niveau 4)

Diplômes requis pour exercer le métier : BPJEPS, ou tout autre diplôme dans le domaine de l'animation en lien avec les sciences

Expérience

Expérience requise pour exercer le métier : Pas d'expérience minimale requise

Spécificités de la filière

Animation volontaire : BAFA / BAFD

Autres engagements : service civique, bénévoles, etc.

Tendances

Activités nouvelles ou en évolution

Nouvelles : Animation / sensibilisation sur le volet santé et environnement, avec une attention particulière à créer des espaces de bien-être et à faciliter l'apport de connaissances pour mieux appréhender les sujets.

À renforcer : Intégration des enjeux de mobilisation citoyenne dans la posture de l'animateur impliquant de s'adresser à un public "non captif", Technologies de l'information et de la communication (intelligence artificielle, fake news...)

Compétences nouvelles ou en évolution

Nouvelles : Conception de projets d'animation selon des temporalités plus longues ou plus courtes

À renforcer : Suivi et rendre compte de son activité, gestion de projet, communication

Animatrice scientifique et technique

Animateur scientifique et technique



Mobilités professionnelles

Dans la branche		
Métiers très proches / complémentaires (niveau 1)	Métiers proches (niveau 2)	Métiers éloignés / connexes (niveau 3)
• Animateur socio-éducatif et culturel • Animateur nature et environnement	• Animateur patrimoine et tourisme • Professeur / animateur technicien • Coordinateur ou chargé de projet • Directeur de centre de loisirs	• Chargé d'animation réseau ou vie associative
Hors branche		
Métiers très proches / complémentaires (niveau 1)	Métiers proches (niveau 2)	Métiers éloignés / connexes (niveau 3)
• Animateur socioculturel et de loisirs (TSF, Alisfa, HLA, etc.) • Animateur spécialisé (Alisfa) • Guide accompagnateur environnement (TSF)	• /	• /

Légende

Métiers très proches / complémentaires (niveau 1) : Les métiers partagent un grand nombre de compétences en commun et sont – dans certains cas – exercés de manière concomitante.

Métiers proches (niveau 2) : Les deux métiers sont relativement proches. Une mobilité est envisageable, sous condition d'une évolution des compétences acquise par la formation initiale, continue, ou dans l'emploi.

Métiers éloignés / connexes (niveau 3) : Une proximité – plutôt faible – existe et une mobilité est envisageable sous condition de réaliser un parcours de reconversion.